



Getty Images

Accidents du travail : pourquoi et comment les analyser ?

L'analyse des accidents est une étape cruciale de la démarche de prévention. À condition d'avoir défini clairement ce qui devra être étudié, avec quelles méthodes et quels outils. Pour ensuite agir efficacement.

SOMMAIRE

Remonter toutes les infos pour tout analyser	page 36
Un événement n'est jamais banal !	page 36
Un impératif : la remontée de toutes les informations	page 38
Analyser ? Oui, mais comment ?	page 38
Mesures correctives et plan d'action	page 41
Impliquer la direction	page 42



Remonter toutes les infos pour tout analyser

L'analyse des accidents et incidents, quels qu'ils soient, suppose de disposer des outils permettant de remonter des informations pertinentes pour les exploiter. Afin, après analyse, d'engager des actions correctives.

Comme le rappelle Patrick Benjamin, expert SST, ex-Areva, président du Gepi (Groupement des préventeurs des grandes entreprises françaises), « l'employeur doit mettre en place tous les moyens humains et matériels nécessaires pour atteindre le double objectif de diminution des accidents du travail et de maladies professionnelles en nombre et en gravité avec des objectifs clairs, précis et partagés par les salariés. Il sera donc nécessaire de définir une organisation sécurité claire et précise, pour intégrer la sécurité comme une composante du métier, accentuer la politique de prévention et la démarche de progrès continu, formaliser les systèmes de management de la sécurité, formaliser un objectif annuel de réduction et de prévention des accidents du travail. Sans oublier, évidemment, d'analyser les

événements. Quels qu'ils soient. » Analyser les accidents du travail est donc une étape cruciale en matière de prévention des risques. Mais que doit-on analyser : les accidents graves ? Les accidents avec arrêt de travail ou sans arrêt ? Les presque-accidents ? Les actes dangereux sans conséquences ? Tout, répondent les préventeurs. À l'instar de Dominique Vacher, dirigeant de DVConseils : « Quand on a un événement en santé et sécurité au travail, on ne peut que préconiser de tout analyser. Et pas seulement les accidents graves ou mortels. Car un presque-accident est un accident mortel qui a bien tourné... En effet, quand on est face à un presque-accident, cela veut dire que la prévention a échoué mais que la protection a joué son rôle. Il faut donc agir pour que cela ne se reproduise pas. » Ou de Claude Jaffré, directeur national prévention santé et sécurité, RVD France, groupe Veolia : « Il faut absolument analyser tous

les événements. Les accidents graves, avec ou sans arrêt, les accidents bénins, les presque-accidents et les situations dangereuses... donc tous les comportements qui pourraient conduire à un accident ou à un événement industriel car, en l'occurrence, dans certains secteurs d'activité, la frontière entre ces deux types d'incidents est quasi invisible. »

UN ÉVÉNEMENT N'EST JAMAIS BANAL !

Le constat est donc clair : on doit tout analyser. Cédric Djemaa, Quality et HSE Manager chez Bic note : « On ne peut plus se contenter des seuls taux de fréquence ou de gravité pour avoir une image de sa stratégie de prévention des risques et de santé et sécurité au travail. Selon moi, désormais, ces taux ne constituent plus des leviers pour agir en prévention. Aujourd'hui, quand on est confronté à des accidents ou



LE CHIFFRE

300 000

En se basant sur la pyramide de Bird, on considère que 300 000 comportements à risques induiront un accident mortel.

à des incidents, quels qu'ils soient et quelle que soit leur nature, on se doit d'en faire l'analyse. Il faut faire preuve de la même exigence qu'il s'agisse d'incidents bénins, de presque accidents ou d'accidents avec ou sans arrêt.»

Claude Jaffré ajoute: «La part humaine dans un événement, quel qu'il soit, est de l'ordre de 95 à 98 %. C'est donc quasi toujours un comportement humain pas adapté qui a conduit à l'événement. L'analyse permet donc de comprendre ce qui s'est passé, de remonter l'histoire de l'incident, d'en identifier tous les ingrédients à l'origine. Mais il faudra bien veiller à ne pas laisser polluer la démarche par des *a priori*, des biais. L'analyse, comme une enquête judiciaire, doit reposer sur des faits. Il est donc important de pouvoir identifier tous les "faits", comme les signaux faibles, les pré-curseurs... qui, si rien n'est fait, généreront, tôt ou tard, un accident. Bénin ou mortel.»



À RETENIR

Le Gepi (Groupement des préventeurs des grandes entreprises françaises) vous proposera, entre fin mars et fin avril, de participer à un webinaire sur la gestion des accidents du travail. Pour en savoir plus : secretariat.gepi@gmail.com

T2S
FABRICANT DE VÊTEMENTS HAUTE VISIBILITÉ

PROTECTION UV

EN ÉTÉ, PORTEZ UN TEE-SHIRT UPF 40+ POUR SAUVER VOTRE PEAU
LA SOLUTION POUR AFFRONTÉ LES FORTES CHALEURS ET RESTER VISIBLE

MARQUE FRANÇAISE



UN IMPÉRATIF : LA REMONTÉE DE TOUTES LES INFORMATIONS

Si on doit être en mesure d'analyser le maximum de données, d'informations... encore faut-il disposer des moyens et des outils pour qu'elles remontent du terrain. « On doit chercher à faire remonter les accidents, les presque-accidents, les "précurseurs" et signaux faibles, insiste Gilles Radenne, responsable pôle santé sécurité au travail chez SNCF Gares & Connexions. Il faut donc disposer des bons outils pour remonter des informations fiables et exploitables. Par exemple, nous disposons d'une plateforme qui permet aux managers d'effectuer le recueil des faits de manière argumentée (quelles mesures de prévention ou règles qui sauvent n'ont pas été respectées...) afin d'analyser les faits, sans *a priori*. »

Son confrère Jean-Jacques Marty, préventeur national, SNCF Voyageurs, explique : « Pour analyser un accident, il faut collecter, évidemment, des données. Chez nous, cette collecte se fait via l'application Raqa de la PST. On y réunit les informations détaillées sur l'accident, y compris la date, l'heure, l'emplacement, les circonstances, les blessures subies et les témoignages des personnes impliquées. Ensuite, il faut classer les accidents. Nous les classons, à partir d'une nomenclature (Elmat 2 et 4), en fonction de leur gravité (mineurs, graves, mortels) et de leur type (chutes, collisions, incidents électriques, etc.). Pour ensuite les analyser. C'est-à-dire identifier les facteurs immédiats ayant contribué à l'accident, tels que des erreurs humaines, des défaillances d'équipement ou des conditions de travail dangereuses. »

Patrick Benjamin ajoute : « Pour faciliter la conservation des informations et leur traitement, il est conseillé en parallèle de recenser et d'enregistrer dans un document ou un logiciel, tous les accidents, même bénins, mais également les presque-accidents et les incidents. L'entreprise doit développer des outils de connaissance et de suivi des accidents du travail, pour mieux cibler les actions vers les secteurs et métiers les plus à risque, en améliorant notamment le partage d'information dans l'entreprise. »

ANALYSER ? OUI MAIS COMMENT ?

Pour la plupart des professionnels de la prévention des risques, l'arbre des causes est à la base de l'analyse d'un accident. « Chez L'Oréal, les analyses des événements sont stratégiques dans notre management de la sécurité basé sur les actions préventives et correctives. Nous analysons les événe-



SEPT ÉTAPES À RESPECTER

L'INRS préconise, afin que l'analyse de l'accident soit efficace, de respecter sept grandes étapes : informer l'employeur ; constituer un groupe d'analyse pluri-compétent ; recueillir des informations relatives à l'accident et identifier des faits ; déterminer les causes de l'accident ; choisir des actions correctives et formaliser un plan d'action ; retour d'expérience et communication ; suivre et évaluer les actions correctives.



la parole à

CÉDRIC DJEMAA,

Quality et HSE Manager chez Bic

« Un bon moyen d'accroître la compétence des collaborateurs. »



Une fois réalisée l'analyse d'un événement, on pourra aussi travailler sur la « leçon apprise », c'est-à-dire quelle leçon tire-t-on de cet incident, qu'en apprend-on et en quoi cet incident peut-il être utile aux autres unités de l'entreprise. Afin, par exemple, de déployer des bonnes pratiques. Ce travail d'analyse peut être à l'origine d'un surcroît de travail pour les préventeurs. Mais la quantité de travail sera inversement proportionnelle à la maturité de l'organisation.

Si tous les collaborateurs sont matures et autonomes, ils seront à même d'effectuer des remontées très pertinentes et ainsi de faciliter le travail d'analyse de l'incident. C'est pourquoi en augmentant le nombre d'analyses d'accidents, on accroît la compétence des collaborateurs sur ce sujet et leur capacité, sur le terrain, de la mettre eux-mêmes en pratique. On s'inscrit ainsi dans une réelle démarche d'amélioration continue.



LA PYRAMIDE DE BIRD

Les cinq catégories de la pyramide de Bird (ou pyramide des risques) sont (de la base vers le sommet) : les comportements à risques, les presque-accidents, les accidents sans gravité, les accidents graves et les accidents mortels. Conçue par Franck Bird, elle permet d'évaluer les probabilités de risques d'accidents graves ou mortels en fonction du niveau d'incidents et de presque-accidents observés. Plus le nombre de comportements à risques est élevé plus la survenue d'un accident mortel croît de manière exponentielle. Par exemple, 300 000 comportements à risques induiront un accident mortel.



« Les actions pourront être d'ordre technique, organisationnel ou humain. »

3 questions à

LUC PEZRON,

responsable environnement hygiène sécurité & facilities, L'Oréal

Utilisez-vous des outils spécifiques pour analyser les incidents sur vos sites ?

En termes d'outil digital, nous utilisons maintenant notre plateforme Solvace, initialement installée pour le suivi de la performance et qui nous permet de centraliser l'ensemble des éléments de cette analyse. Elle permet en particulier d'affecter les actions aux responsables et d'assurer un suivi efficace du plan d'action sous forme de PDCA (Plan Do Check Action). En complément de ces éléments internes, nous remontons au niveau corporate les éléments majeurs qui permettent de capitaliser sur les événements survenus sur un site. En fonction des événements un flash « Safety Accident Communication » peut être diffusé à l'échelle mondiale.

et communiquer *in fine* sur l'événement. En fonction des événements, les actions peuvent être d'ordre technique, organisationnel ou humain.

Avez-vous mis en place des actions spécifiques après un accident chez L'Oréal ?

De nombreuses règles sont issues d'événements survenus chez L'Oréal telles que : ne pas chauffer une cuve en lavage, ne pas introduire de poudres dans un mélange alcoolique, ne pas avoir de pont dans un palettier, utiliser uniquement de la soude liquide et porter ses lunettes de sécurité dans les ateliers de conditionnement. Il est important de garder cela en mémoire, une règle dont on connaît l'origine est mieux comprise, appliquée et respectée.

Sur quelles actions doit déboucher cette analyse ?

Les objectifs de l'arbre des causes sont de documenter ce qui est arrivé, d'identifier les causes racines, de définir le plan d'action pour éviter que l'événement ne se reproduise



« L'analyse doit s'appuyer sur une démarche qualitative et en respectant plusieurs étapes. »

2 questions à

PATRICK BENJAMIN,

expert SST, Ex-Areva, président du Gepi

Pourquoi est-il si important d'analyser les accidents du travail ?

Les accidents du travail, qu'ils soient physiques ou psychologiques, présentent un enjeu majeur pour les entreprises. Leur analyse doit s'appuyer sur une démarche qualitative selon plusieurs étapes. Et ce, afin de contribuer au processus d'amélioration continue de la prévention des risques professionnels. Concrètement, analyser les AT permet de mettre en place des mesures de correction et de prévention pour éviter la redondance. Pour que cela soit efficace, on devra analyser tous les événements, rechercher les causes fondamentales de chaque événement, déterminer et réaliser les actions correctives, mettre en œuvre le retour d'expérience, assurer le reporting. L'analyse n'a pas pour objectif de définir des responsabilités ou trouver des coupables mais bien de rechercher l'ensemble des faits qui ont concouru à l'obtention de l'accident. Pour mener à bien cette analyse, on pourra la formaliser selon une méthodologie définie au préalable dans l'entreprise et en respectant plusieurs étapes, par exemple, la méthode de l'INRS de l'arbre des faits.

Concrètement, quels doivent être les objectifs de l'analyse des événements ?

D'abord, mettre en œuvre des actions correctives adaptées pour éviter qu'un accident ne se reproduise. Cela participe aussi à l'amélioration du fonctionnement de l'entreprise grâce à une meilleure compréhension des dysfonctionnements et du travail réel. Mais cela sera impossible sans une remontée des informations efficace. L'entreprise doit donc avoir mis en place une procédure indiquant les personnes à contacter (responsable hiérarchique, préventeur d'entreprise, ressources humaines...), les informations à fournir, les éventuels documents à compléter (par exemple une fiche interne de déclaration d'accident) et le traitement qui sera fait des informations.



ments majeurs (accident avec arrêt, traitement médical etc.), mais aussi tout événement susceptible de nous alerter à cause de ses signaux faibles dans un secteur ou de part sa répétition, confirme Luc Pezron, responsable environnement hygiène sécurité & facilities. Compte tenu du niveau de maturité de nos sites, nous pouvons traiter effectivement les presque accidents qui sont à la base de la pyramide de Bird. Quand c'est "la chance qui a fait qu'il n'y ait pas eu d'accident", nous nous devons de traiter l'information tout aussi rigoureusement. » Avant d'ajouter : « Dans nos usines, nous utilisons classiquement la méthodologie des arbres des causes qui permet d'identifier les causes racines des événements. Nous nous donnons un délai de 48 heures pour faire ces analyses avec la personne intéressée, son manager, le service sécurité comme gardien de la méthodologie, un membre de la CSSCT, un éventuel témoin et le service médical si nécessaire. Afin de faciliter le recueil des faits, nous utilisons le QOQCCP (qui, quoi, où, quand, comment, combien, pourquoi) et la méthode des 6 M (matière, milieu, machine, méthode, main-d'œuvre et mesures). » Pour tirer le meilleur parti et tous les enseignements possibles d'un incident, il faut se livrer à une analyse fine dudit accident. « On doit creuser profondément pour comprendre les facteurs sous-jacents qui ont permis à l'accident de se produire, comme des lacunes dans les procédures de sécurité, des lacunes dans la formation des



LES « CINQ POURQUOI ? »

Cette méthode, qui repose sur un questionnement itératif (répété cinq fois) permet de résoudre un problème et d'affiner une analyse pour identifier la cause racine d'un problème, d'un incident, qu'il soit ponctuel ou récurrent : dysfonctionnement technique, accident du travail, écart... L'objectif étant, évidemment, de supprimer, à la source, les causes de l'accident et d'éviter qu'il ne se reproduise...

agents ou des problèmes organisationnels. Pour cela, on pourra, comme nous le faisons, utiliser des outils comme l'arbre des causes, la méthode des "cinq pourquoi" ou d'autres techniques d'analyse pour explorer les causes profondes de l'accident de travail», ajoute Jean-Jacques Marty.

MESURES CORRECTIVES ET PLAN D'ACTION

Jean-Jacques Marty, préventeur national, SNCF Voyageurs: « Une analyse de qualité, permettra d'identifier des mesures correctives afin d'éliminer ou d'atténuer les risques identifiés, en se concentrant sur la prévention des accidents similaires à l'avenir. »

Mais une remontée des données mal organisée et désordonnée peut vite avoir des effets pervers. Il sera donc très important de former les personnels sur le terrain afin que ladite remontée soit cadrée et utile. « Remonter des données est important. Mais le comment l'est tout autant, insiste Cédric Djemaa. Il faut donc définir des consignes précises en la matière, disposer d'outils pour enregistrer les remontées et les traiter en ayant défini un taux de traitement. »

Dominique Vacher dresse le même constat que Cédric Djemaa: « Une direction prévention devra connaître puis hiérarchiser les remontées terrain des événements indésirables. Il n'est pas possible de demander



À RETENIR

L'INRS met à disposition sur son site internet divers documents sur l'analyse des accidents du travail. Par exemple: « La méthode de l'arbre des causes. L'analyse de l'accident du travail », (ED 6163), et « Analyser les accidents du travail et agir pour leur prévention », (ED 6481).



la parole à

GILLES RADENNE,
responsable pôle santé sécurité au travail,
SNCF Gares & Connexions

« On peut aussi travailler sur les compétences non-techniques. »



Nous sommes confrontés à des accidents réguliers dus à des chutes de plain-pied, aux dénivellements, aux manutentions d'objets, au risque électrique... Pour tirer les enseignements des accidents induits pas ces risques, nous les analysons par « nœud papillon ». Il s'agit d'une méthode issue de l'aviation qui permet

d'identifier, pour un certain nombre d'accidents, les barrières qui empêchent leur survenue et ainsi vérifier que lesdites barrières sont bien en place. Ou celles qu'il est nécessaire de corriger. Pour approfondir notre travail d'analyse, nous allons, cette année, travailler sur les compétences non-techniques qui auraient pu empêcher tel ou tel accident. Par exemple, la gestion du doute qui permet de prendre du recul face à une situation possiblement dangereuse.

messe frankfurt

techtexsil

23-26.4.2024
FRANCFORT / MAIN

BEYOND TEXTILE INNOVATIONS.*

Fascinant, visionnaire et avant-gardiste: Découvrez les textiles techniques de demain.

techtexsil.com
info@france.messefrankfurt.com
Tél. +33 (0) 144 89 67 70

20ème édition

PERFORMANCE

FUTURE.

FUNTION.

*AU-DELÀ DES INNOVATIONS

en parallèle de **texprocess**

fait partie de **TEXPERTISE**
the textile business network



QUELQUES DÉFINITIONS

- > L'accident est un événement non désiré, occasionnant une lésion corporelle : blessure (accident du travail), un dommage matériel (équipement, stock, produits), une perte de production (arrêt d'unité, etc.), un impact sur l'environnement (rejet dans l'eau, émission dans l'air...).
- > Presqu'accident/incident significatif : situation qui aurait pu conduire dans des circonstances légèrement différentes à un accident.
- > Déviation : écart par rapport au standard, la règle ou la bonne pratique.



la parole à

RACHEL DELORME,

responsable de projet, cheffe de service ECP-PR (RSE et sécurité), direction de l'ingénierie du Groupe ADP

« L'analyse débouche souvent sur des mesures très concrètes. »



On analysera les accidents avec et sans arrêt. Pour les presqu'accidents, on fera le tri pour analyser ceux qui auraient pu avoir pour conséquence des blessures graves ou une incidence significative. Lors d'un accident sur nos chantiers, les CSPS en organisent l'analyse, en coordination avec nos préventeurs. L'analyse des accidents est partagée

tous les mois, avec les 550 collaborateurs de la direction de l'ingénierie dans le bilan sécurité. Nous partageons aussi, tous les mois, avec l'équipe de préventeurs nos retours d'expérience afin qu'ils puissent s'en servir dans le cadre de leur mission. Tout cela débouche sur des mesures concrètes : par exemple, inciter nos partenaires à utiliser des vêtements de travail plus protecteurs et mécaniser les interventions pour éliminer des accidents dus à des éléments tranchants, utilisés en toiture sur l'un de nos chantiers. Enfin, nous allons déployer un outil de recensement des écarts à la sécurité qui sera utilisé par les équipes projets, les CSPS, et les préventeurs. Pour agir sur la base de la pyramide de Bird, en amont des accidents.



aux managers de traiter tous les événements connus de l'entreprise... Il faudra leur définir des axes prioritaires de travail.»



EN SAVOIR PLUS

La Carsat Aquitaine propose un exemple de Support d'analyse d'accident du travail.



À SCANNER POUR EN SAVOIR PLUS

IMPLIQUER LA DIRECTION

Il existe une pratique qui, à ce stade, est assez pertinente : il s'agit de retenir un ou deux événements au maximum, par trimestre, sur la base de la gravité de l'accident ou la fréquence possible de cet accident, pour inciter la direction de l'entreprise à envoyer un mail à tous les managers concernés par un de ces événements ou les deux, afin de leur demander, à partir de ce qu'on a pu constater suite à ces incidents, de confirmer que cela ne peut plus arriver après avoir mis en place la mesure corrective proposée ou, s'ils ont déjà traité le problème, en faire profiter toute l'entreprise. Cela permet au patron de s'impliquer, de porter la démarche. Cette pratique est donc très vertueuse et au rythme d'un ou deux accidents par trimestre n'est pas trop lourde à gérer.»

Et Claude Jaffré de conclure : « Il faut toujours prendre le temps d'analyser un événement. Un événement n'est jamais banal. On ne doit pas tolérer la banalisation de situations anormales, d'écarts... Il faut toujours remonter les informations, même banales car, un jour ou l'autre, un écart anodin risque fort de ramener le ou les salariés concernés, et leur préventeur, au dur principe de réalité. » ■



À RETENIR

Comme le rappelle Dominique Vahcer, « aucun incident est banal. Un presque-accident est un accident mortel qui a bien tourné... » On doit donc tout analyser. Du plus grave au plus bénin.



la parole à

CLAUDE JAFFRÉ,

directeur national prévention santé et sécurité, RVD France, groupe Veolia

« Même sans conséquence, une situation anormale reste anormale... »



Il faut analyser les causes racines de l'accident et pas uniquement les causes immédiates. On doit aussi former les collaborateurs à la remontée d'informations sur les situations à risques. Cela a deux avantages. S'ils remontent, cela veut dire qu'ils savent ce qu'est un presque-accident. Par ailleurs, la qualité de la remontée des informations fournit

au préventeur une vraie photographie du niveau de maîtrise des risques et de la sécurité sur le terrain. Mais il faut rester vigilant. Le « délit d'habitude » n'est jamais loin. À force de faire les mêmes choses depuis des années, on n'identifie plus certaines situations dangereuses. Tant qu'il ne se passe rien, on ne réagit pas. Or, une situation anormale, même sans générer un accident, reste une situation anormale. Et risque fort de se transformer, à terme, en accident.

ABONNEZ-VOUS!

ET SOYEZ BIEN INFORMÉ SUR VOTRE MÉTIER



PLUS DE **33%** DE RÉDUCTION!

PIC (Protection Individuelle & Collective)

Le magazine de la Santé et de la Sécurité au Travail

La solution d'information qui comprend :

- Le magazine en version papier et digitale
- La e-newsletter tous les 15 jours qui résume l'essentiel de l'actualité SST
- Le Guide d'Achat Annuel, l'outil indispensable pour bien acheter
- Le Hors-Série WorkWear sur le vêtement de travail et d'images, les innovations, les tendances,...
- L'accès illimité à toutes nos archives, bien pratique pour retrouver une problématique SST à traiter !

BULLETIN D'ABONNEMENT À RETOURNER À :

Abonn'essient - TBS Group/PIC - 20 rue Rouget de Lisle - 92130 Issy les Moulineaux. Tél : 01 76 41 05 88. Fax : 01 48 00 05 03. abopic@tpmedia.fr

Oui, je souhaite m'abonner à PIC pour 1 an (6 numéros): **105 € TTC au lieu de 156 €**

Je règle : chèque > à l'ordre de PIC à réception de la facture

J'économise 51 €, soit + de 33% de réduction !

Mes coordonnées :

NOM _____

SOCIÉTÉ _____

PRÉNOM _____

ADRESSE _____

CP _____

VILLE _____

E-MAIL _____

Le tarif indiqué est valable jusqu'au 31/12/2024 (TVA : 2.10%) en France seulement. Pour l'étranger, nous consulter. Conformément à la loi « Informatiques et libertés », vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant auprès de l'éditeur.

TP Média : SARL au capital de 20.000 € - 488 819 137 RCS PARIS